Bureau d'Informations Polonaises
23, rue Taitbout - Paris 9°

PRO. 42-37

Paris, le 7 octobre 1957

## COMMUNIQUE AU SUJET DE LA DECISION DU SECRETARIAT DU COMITE CENTRAL DU PARTI OUVRIER UNIFIE POLONAIS RELATIVE A LA SUSPENSION DE L'HEBDOMADAIRE " PO PROSTU "

Le Secrétariat du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais a examiné la décision de l'Office Supérieur de Contrôle de la Presse relative à la suspension de l'hebdomadaire " Po Prostu ".

Le Secrétariat du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais a pris connaissance de la position prise dans cette affaire par l'ensemble du comité de rédaction de " Po Prostu " dont la majorité est constituée par des membres du Parti.

Le Secrétariat du Parti Ouvrier Unifié Polonais constate que le comité de rédaction de " Po Prostu ", y compris les membres du Parti Ouvrier Unifié Polonais qui y collaborent, ont agi depuis de nombreux mois contre la réalisation des résolutions prises par les instances dirigeantes du Parti, qu'ils ont adopté une attitude négative et stérile, présenté sous un faux jour la réalité politique et économique du pays, propagé le manque de foi quant à la possibilité de l'édification du socialisme et, dans de nombreux cas, proclamé des conceptions bourgeoises.

Pendant toute cette période, l'Office de Contrôle de la Presse examinait presque chaque numéro de " Po Prostu " interdisant la publication des articles les plus préjudiciables; malgré tout il en restait qui causaient un préjudice social et politique.

Malgré de nombreux entretiens et admonestations de la part des représentants du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais relatifs à l'activité du comité de rédaction de " Po Prostu " et des membres du Parti qui y collaborent, la situation au lieu de s'améliorer s'est aggravée. En est un exemple flagrant le dernier numéro de " Po Prostu ", présenté pour l'impression en septembre 1957, après une interruption dûe aux vacances et qui, d'une façon agressive et pertubatrice, niait la politique du Parti et du Gouvernement et présentait sous une lumière fausse et mensongère la situation politique et économique du pays, propageant des opinions totalement étrangères au socialisme.

Prenant tout cela en considération, le Secrétariat du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais a reconnu comme juste la décision de l'Office Supérieur de Contrôle de la Presse suspendant la publication de l'hebdomadaire " Po Prostu " et a recommandé à la Commission Centrale de Contrôle du Parti d'examiner l'affaire et de prendre les mesures qui s'imposent à l'égard des membres du Parti de la rédaction de " Po Prostu ".

## EDITORIAL DE " TRYBUNA LUDU " DU 5/X/1957

## CONSACRE A LA SUBPENSION DE L'HEBDOMADAIRE " PO PROSTU "

---

L'éditorial rappelle, en premier lieu, que la décision de la direction du Parti relative à la suspension de l'hebdomadaire " Po Prostu " avait été précédée de nombreux entretiens au cours desquels il avait été tenté de convaincre le comité de rédaction de " Po Prostu " et surtout les membres du Parti qui y collaboraient, de la nécessité de changer fondamentalement la ligne politique du périodique, ligne appliquée pendant de nombreux mois après Octobre 1956 et préjudiciable au programme de renouveau et de démocratisation de la vie en Pologne.

" Lorsque, à l'ordre du jour, souligne le journal, a figuré la question de la stabilisation politique du pays et de la consolidation des couches patriotiques et civiques les plus larges de la société autour de la nouvelle direction, avec le camarade Gomulka en tête, l'équipe de " Po Prostu " a commencé à nier systématiquement, dans de nombreux articles, les principes essentiels de la politique de la direction du Parti et du Gouvernement suscitant l'apathie et le découragement.

" Cette attitude du comité de rédaction était d'autant plus néfaste que la position adoptée par " Po Prostu " continuait à être considérée par une grande partie de l'opinion publique comme conforme aux opinions de la nouvelle direction du Parti, alors qu'en fait de nombreux articles soutenaient des thèses contraires à l'idéologie et à la politique de notre Parti. Ces thèses niaient, entre autres, totalement les réalisations des 13 dernières années de la Pologne Populaire et faisaient l'apologie du système capitaliste occidental, y compris de l'Allemagne d'Adenauer ; à la fois sous une forme ouverte et voilée, elles portaient atteinte aux principes de l'internationalisme prolétarien; de nombreux articles et reportages s'attaquaient à l'unité et à la consolidation du Parti et réclamaient la liberté d'action pour les forces anti-socialistes. Ce genre de publications est l'expression du glissement de l'équipe de " Po Prostu " sur des positions bourgeoises.

" La crise idéologique et politique du groupe " Po Prostu " qui, avec une intensité diverse, se manifestait au cours d'une longue période dans les colonnes de l'hebdomadaire est parvenue à son paroxysme après les vacances. Le numéro préparé par l'équipe reflètait dans tout son ensemble une lutte ouverte et flagrante contre la ligne politique adoptée par le Parti en Octobre 1956. Ce numéro avait été préparé du point de vue d'une critique démagogique,et n'hésitant pas sur le choix des moyens, des décisions politiques et économiques du gouvernement; des articles rédigés par des publicistes de l'éxtérieur et qui dernièrement avaient adopté une position réactionnaire, y occupaient la place principale.

" En un moment où l'avenir de la Pologne et l'aplanissement de ses difficultés dépendent avant tout du développement de l'initiative sociale, du sentiment économique et de la discipline civique des couches les plus larges du peuple, une telle ligne directrice adoptée par " Po Prostu " ne pouvait que servir à paralyser l'énergie de la société et l'activité du Parti.

" Après une mise en cause légitime de l'ensemble du numéro par l'Office Supérieur de Contrôle de la Presse, le comité de rédaction de " Po Prostu ", à la suite de conversations avec des représentants du Parti Ouvrier Unifié Polonais, a présenté une déclaration dans laquelle il a fait part de ses intentions pour le futur, intentions différentes de sa ligne directrice adoptée jusqu'à présent, et en particulier du nouveau numéro ayant paru après les vacances. Toutefois, il s'est avéré que cette déclaration, qui n'était pas la première du reste, constituait seulement un faux-fuyant tactique. Reconnaissant en paroles la justesse de la critique concernant le numéro préparé et justifiant son contenu par le rassemblement fortuit de matériel ( après une interruption de 2 mois par suite des vacances ), le Comité de rédaction avait démontré qu'il adoptait de plus en plus des positions antisocialistes et qu'il n'avait pas le moins du monde l'intention de renoncer à ses conceptions. En effet, le projet du numéro rectifié qui avait été présenté ne se différenciait pas en fait quant à la tendance générale et à la conception idéologique,du précédent numéro. Ceci a déterminé la décision dont il est question aujourd'hui dans le communiqué du Comité Central.

x x x

" Cette décision est commentée ça et là,dans le pays,et surtout à l'étranger, comme étant le signe d'un soit-disant revirement du Parti/à l'égard de la politique de démocratisation et l'expression d'une tendance visant à limiter et à étouffer la critique. Rien de plus faux.

" Notre Parti est pour les résolutions historiques du VIII-ème Plenum qui a eu lieu en Octobre 1956 et il les réalise conséquemment. Il faut cependant comprendre qu'une critique socialiste créatrice et constructive des lacunes et des insuffisances dans divers domaines de la vie, critique constituant la condition indispensable d'un développement normal de notre pays, n'a rien de commun avec une négation venimeuse paralysant la volonté d'action des masses populaires, propageant le doute, le manque de foi dans l'avenir et la désorientation quant à la politique du Parti et du Gouvernement. Cette négation, et cela dans les colonnes d'un journal devant constituer un des boucliers du Parti et groupant dans son équipe une majorité de membres du Parti, sert uniquement tous les adversaires de la Pologne Populaire, adversaires du développement du renouveau socialiste et de la politique de la voie polonaise vers le socialisme.

" Il faut comprendre que la position de " Po Prostu " au cours des derniers mois, exprimée d'une façon non ambigue dans le projet du dernier numéro, est une négation de la position que l'hebdomadaire a adoptée avant Octobre 1956, négation dans un esprit antisocialiste.

" En développant la démocratisation, en menant une discussion créatrice et une critique fructueuse des nombreux maux de notre vie, le Parti et sa direction ne tolèrent pas une activité dirigée contre les fondements de notre système populaire et démocratique. Que personne ne compte en Pologne sur une liberté qui fraierait la voie à la réaction et aux forces sociales rétrogrades.

x x x

" Tout cela explique pourquoi la décision de suspendre l'hebdomadaire " Po Prostu " s'est heurtée à une tentative de provoquer des troubles par des groupes d'étudiants de certains établissements de Varsovie les moins mûrs et les plus désorientés politiquement et manifestement réactionnaires, avec la participation active de voyous.

" Le profond abîme qui sépare le mouvement populaire de Varsovie d'Octobre 1956 des aventures publiques condamnées par l'opinion sociale illustre l'ampleur de la chute de l'hebdomadaire. Le fait que dès le premier instant, cette manifestation se soit déroulée sous le signe de cris perturbateurs et d'exploits de voyous sans tenir compte de toutes les conséquences préjudiciables de cette mesure révoltante, que les organisateurs de cette aventure n'aient pas hésité à avoir recours à une agitation démagogique, illustre éloquemment le caractère de ces exploits. Que l'équipe dissoute de " Po Prostu " se soit manifestée en tant que porte-parole de ces excès inadmissibles est un fait punissable.

" Soulignons d'autant plus le fait que de larges couches de la jeunesse de Varsovie ne se sont pas associées à ce spectacle réactionnaire, que la jeunesse de nombreuses usines de Varsovie, dans les rangs de la Milice Ouvrière, a contribué admirablement à mettre fin à ces aventures troublant l'ordre et la paix publique. Les travailleurs

de nombreuses usines et institutions les ont condamnées dans des résolutions et au cours des meetings.

Il faut également souligner que la majorité des étudiants des établissements de Varsovie et de l'Ecole Polytechnique est restée en dehors de cette aventure. Les étudiants ne devraient pas oublier que la société subvient aux dépenses de leur instruction, que les charges de leur instruction pèsent sur les masses laborieuses qui exigent, de la jeunesse universitaire, qu'elle étudie et non pas qu'elle prenne part à des manifestations dans les rues et à des excès de caractère aventurier.

" Il convient d'exprimer notre reconnaissance aux autorités universitaires qui ont condamné ces aventures et ont annoncé de sévères mesures contre leurs meneurs et participants.

" Il n'y a pas de place, en Pologne, pour des troubles et perturbations réactionnaires, nous avons, en effet, trop de problèmes à résoudre et de tâches à réaliser pour nous les permettre. Celui qui trouble l'ordre dans notre pays doit savoir qu'il en subira les sévères conséquences.

EXPÉDITEUR
[illegible] D'INFORMATIONS POLONAISE
26, Rue Taitbout
PARIS-9e

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
★12,00
POSTES
C.0281

9 X 57 PARIS-108

IMPRIMÉ

M. Bronislaw MAZOWIECKI
97, Bd. St-Michel

PARIS 5e

Bureau d' Informations Polonaises
23, rue Taitbout - Paris 9°

PRO. 42-37

Paris, le 7 octobre 1957

EDITORIAL DE " TRYBUNA LUDU " DU 4/X/1957

CONSACRE A LA DECLARATION A L'ONU DE M. RAPACKI ,

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE POLOGNE

---

" Le Ministre a déclaré, souligne le journal, que si les deux Etats allemands ( la République Démocratique Allemande et la République Fédérale Allemande ) sont d'accord pour interdire la production et le stockage d'armes atomiques et thermonucléaires sur leur territoire, la Pologne serait prête à en faire autant. Cette proposition comporte une série de points d'une portée essentielle, pour aujourd'hui et demain.

" Cette proposition apporte, en effet, un nouvel élément au problème soulevé depuis longtemps de la création en Europe d'une zone d'armements limités et contrôlés. Nous ne nous sommes bornés jusqu'à présent qu'à suivre cette discussion et à souligner notre intérêt à ce que soit créée une telle zone. Nous n'avons pas apporté, jusqu'à présent, dans cette discussion, nos postulats particuliers. En soumettant notre projet, nous avons dit ce que nous étions prêts à sacrifier et ce qu'en échange nous aimerions que d'autres participants à la discussion sacrifient.

" Au cours des derniers mois, surtout à la suite de l'échec de la sous-commission de désarmement de l'ONU, on formula, de nombreux côtés, le souhait de voir s'accroître le nombre de participants aux débats sur le désarmement. Nous associant pleinement à ce voeu, notre Gouvernement a soumis donc la proposition en question.

" De l'ensemble des problèmes qui surgissent en rapport avec l'examen des projets de création d'une zone d'armements limités et contrôlés, notre délégation a choisi une seule question liée directement au problème le plus crucial de l'actualité, à savoir celui des armements atomiques. Plus précisément, au problème lié à la recherche de solutions partielles au sujet des questions atomiques.

" Cependant, avant que de montrer l'importance essentielle de cette proposition, attirons l'attention sur un point non moins important.

" La délégation polonaise, ainsi que l'a déclaré le ministre Rapacki, avant de prendre cette initiative s'était mise d'accord auparavant avec les autres pays membres du Pacte de Varsovie, dont fait partie notamment, comme on le sait, l' Union Soviétique, l'une des deux plus grandes puissances atomiques du monde. Ce fait donne du poids à notre proposition.

" Il y a quelques jours, le gouvernement soviétique a soumis à l'ONU toute une série de propositions de désarmement ; l'une d'entre elles préconise la conclusion entre les puissances atomiques d'un accord interdisant l'installation en dehors de leurs frontières d'unités et d'armements atomiques. Nous nous solidarisons avec la proposition soviétique. De sont côté, la Pologne veut prendre l'engagement de rendre impossible l'installation sur son territoire d'armements atomiques.

" Jusqu'à présent, parmi les pays socialistes, seule la République Démocratique Allemande a fait une telle proposition. Maintenant c'est au tour de la Pologne. Son geste signifie un élargissement sérieux de la discussion relative au désarmement atomique. Il crée de nouvelles possibilités intéressant non seulement nos pays mais aussi les puissances occidentales.

" L'importance essentielle de la proposition polonaise consiste en ce que nous avons élargi à la fois autant la discussion sur le désarmement que la discussion au sujet de l'Allemagne. La partie occidentale continue d'arguer qu'un statut militaire spécial applicable uniquement au territoire allemand est inacceptable en raison des exigences de la sécurité des états occidentaux. La proposition polonaise détruit ces arguments. La Pologne, en accord avec tous les états du Pacte de Varsovie, est prête à prendre des engagements qui peuvent avoir une influence sur l'ensemble de la situation en Europe. La Pologne veut contribuer à ce qu'il n'existe pas d'armes atomiques sur la large surface de l'Europe Centrale, comprise entre le Bug et les frontières occidentales de la République Fédérale Allemande.

" Si cette partie sus-mentionnée de l'Europe Centrale est neutralisée du point de vue atomique, cela peut avoir aussi une importance pour le problème de l'Allemagne. Depuis des années, notre camp cherche des solutions, qui arrêteraient la remilitarisation de l'Allemagne Occidentale et qui, de cette façon, rendraient de nouveau réels les efforts tendant à la réunification. La proposition du Gouvernement Polonais est un nouveau pas dans cette voie, d'autant plus important et digne d'attention qu'elle suggère une action réciproque de la part des Etats faisant partie du Pacte Atlantique et de deux Etats appartenant au Pacte de Varsovie. Si le point de la proposition concernant la République Démocratique Allemande est la réitération de propositions anciennes, les engagements concernant la Pologne constituent entièrement un nouveau point. Il n'était pas question de telles possibilités dans les négociations qui ont lieu jusqu'à présent.

" Pour toutes les raisons énumérées ci-dessus, nous pensons que notre proposition devrait être examinée avec une totale sincérité. C'est une proposition pacifique, réaliste et constructive, c'est une contribution importante de notre pays à l'oeuvre de désarmement ".